



Journé de Basket-ball

Enseignement secondaire

Garçons scolaires

Mercredi 27 mars 2024

Lieu : Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 1 1070 Anderlecht – Tél : 02/523.88.34

GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Moyens d'accès :

En auto : E19 sortie n°16 Anderlecht-Leeuw-St-Pierre (N6), prendre direction Anderlecht, puis 1^{ère} droite (av. Marc Henri Van Laere) au bout de la rue prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

En métro : descendre arrêt CERIA-COOVI, traverser la chaussée et descendre l'avenue Marc Henri Van Laere au bout de la rue, prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

Equipes inscrites :

Garçons Scolaires (06-07)	7 équipes : FMSG – IEJE1 – IEJE2 – IEJE3 – IVBB – LMDW – SJPA
-------------------------------------	---

Arbitrage : Arbitres officiels de la Fédération Belge de Basket-ball

Modalités :

- Une équipe se compose de 5 joueur(euse)s et de maximum 7 remplaçant(e)s.
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- Le surclassement est autorisé.
- **Afin de vérifier la régularité des élèves présents, chaque joueur(euse) devra présenter sa carte d'identité avant le début de son premier match.**
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Chaque équipe se munit d'un ballon de basket réglementaire.
- Les joueur(euse)s doivent se présenter avec 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.
- Les bouteilles d'eau sont à charge des joueur(euse)s.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- **Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.**
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :

- Arrêt de chrono uniquement la dernière minute de la rencontre.
- Si 2x20' : exclusion du joueur à la 5^e faute personnelle. Lorsque l'équipe comptabilise 7 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 8^e, à 2 lancers.
- Si 2x15' : exclusion du joueur à la 4^e faute personnelle. Lorsque l'équipe comptabilise 6 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 7^e, à 2 lancers.
- **Si 2x12', 2x10' ou 1x12' : exclusion du joueur à la 3^e faute personnelle. Lorsque l'équipe comptabilise 5 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 6^e, à 2 lancers.**
- Un temps mort par équipe est permis.
- Points : victoire = 2 points ; égalité = 1 point ; défaite = 0 point ; forfait = 0 – 20.
- En cas d'égalité au classement, c'est le résultat du match entre les ex æquo qui prime. Si l'égalité subsiste, le point average interviendra.

Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 1
1070 Anderlecht – Tél. : 02/623.88.34
GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Etablissements participants :

Garçons scolaires : (1x12')

FMSG	Institut de Filles de Marie, Saint-Gilles	BOURTEMBOURG Sandy / DUYCK Samuel
IEJE1	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek	REUMONT Agnès
IEJE2	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek	REUMONT Agnès
IEJE3	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek	GAROT Romain
IVBB	Institut Vallée Bailly, Braine-l'Alleud	SCHILS Martin
LMDW	Lycée Mater Dei, Woluwe-Saint-Pierre	PICHON Luc
SJPA	Institut Saint-Julien Parnasse, Auderghem	VERMEERSCH Olivier / MAILLAERT Yannick

Horaires

	Terrain 1 (<i>porte</i>)	Terrain 2 (<i>milieu</i>)	Terrain 3 (<i>fond</i>)
13 h 45	Accueil et échauffement		
14 h 30	LMDW – IVBB	IEJE3 – FMSG	IEJE2 – IEJE1
14 h 55	LMDW – FMSG	SJPA – IVBB	IEJE2 – IEJE3
15 h 20	IEJE1 – IEJE3	SJPA – IEJE2	IVBB – FMSG
15 h 50	IEJE1 – FMSG	SJPA – LMDW	IVBB – IEJE3
16 h 15	LMDW – IEJE3	IVBB – IEJE2	SJPA – IEJE1
16 h 40	SJPA – FMSG	IVBB – IEJE1	IEJE2 – LMDW
17 h 05	LMDW – IEJE1	SJPA – IEJE3	IEJE2 – FMSG
17 h 30	Fin des rencontres		

Remise des médailles d'or et d'argent (si 6 équipes présentes).

Les rencontres interprovinciales de **basket-ball** se déroulent le mercredi **24 avril 2024** (Hainaut).